

1794.— 12 mars .. An II 22 Ventose : On constate que deux cloches ont été descendues du clocher, ainsi que celle de la chapelle des pénitents et on décide de les faire porter demain à Aix, par Pierre Barthélémy de Château neuf, et, on fait avertir le citoyen Vial Curé , de n'exercer aucune fonction en dehors de l'église . C'était le curé constitutionnel qui resta à Fuveau du 12 Juin 1791 au 29 Mars 1794.

Il y avait trois cloches; l'une d'elle échappa à la profanation révolutionnaire . Elle est actuellement au clocher, du côté du Cercle Catholique. Elle a été fondue en 1724 et porte l'inscription suivante:

Maria, Joseph, Sancte Michael archangelo,
defende nos in proelio , ut non
peroeamus in tremendo iudicio.

Lion. Consul

Marie, Joseph ,Saint Michel, défendez nous dans le combat, afin que nous ne soyons pas condamnés au redoutable tribunal .

De toutes les cloches de Fuveau, la plus ancienne est celle de la chapelle Saint - Charles de Château l'Arc; elle porte la date de 1666 . (N° 44)

1795.—An III. 10 Frimaire : A une heure de l'après-midi, l'agent national près du district d'Aix , s'est rendu à la maison commune de Fuveau, il a fait lecture à la municipalité assemblée d'un arrêté du représentant du peuple dont la teneur suit :

« Au nom de la République Française à Marseille le 6 Frimaire l'an 3 de la République Française une et indivisible, le représentant du peuple envoyé dans les départements des Bouches du Rhône, du Var ,et de l'Ardèche, arrêtent que les membres composant la municipalité cesseront toutes fonctions et seront remplacés par les citoyens dont les noms suivent : Jean-Louis Vitalis, Jacques Suzanne, Pierre Barthélémy, Louis Laugier, Roche Long, Esprit Michel, Lazare Bonnefoy agent national. *Requière*nt au nom de la loi, les citoyens ci-dessus désignés d'accepter les places qui leur sont confiées et de se rendre à leur poste sur la simple notification qui leur sera faite de leurs nominations sous peine d'être regardés comme suspects et traités comme tels....

Le lendemain 11 Frimaire, le citoyen Bonnefoy , agent national, propose pour représentant du Conseil municipal Jean-Louis Vitalis qui est élu . Il prête serment le 18 en ces termes :

"Je jure de maintenir de tout mon pouvoir , la liberté et l'égalité et les lois *émancipées* de la Convention Nationale et de remplir dignement les fonctions qui me sont confiées." (N°87)

Le 12 Nivose an III de la R.F. Le citoyen Président a dit " Par la délibération du 11 Frimaire, vous m'avez honoré de présider votre Assemblée , comme un mois s'est écoulé depuis , je propose au Conseil de procéder à l'élection d'un Président . Sur quoi , le Conseil ouï l'Agent national , qui a *requéré* qu'à la fin de chaque mois, le Président serait renouvelé et que chacun des officiers municipaux présiderait à son tour selon son ordre d'élection Le Conseil a unanimement délibéré. Le citoyen J.Suzanne a été nommé Président

An III 5 et 21 Nivose . PV du District d'Aix enregistré à Aix le 11 Pluviose , portant confiscation des biens de Dame Rose Jacqueline Peissonnel Barthélémy . Référence dans un acte notarié du 4 septembre 1866. Vente de l'immeuble devenu plus tard cercle Saint-Michel

An III 22 Nivose . Le citoyen Président a dit nous n'avons pu obtenir du District un seul grain de bled , je vous observerai que depuis cette décade, nous avons réduit tous les individus à une livre de pain et à demie-livre pour les enfants au dessous de deux ans malgré cette réduction le bled ou le pain qui reste des 3 derniers quintaux peut nous substanter tout au plus encore deux jours . Sur quoi le Conseil a délibéré d'en acheter à quelque prix que

ce soit et a commis et nommé le citoyen Louis Laugier à cet effet .
J Suzanne Président (A.C.)

An III 14 Frimaire . Le citoyen Président du Conseil a dit: Lorsque nous avons reçu officiellement la loi du 27 Floréal qui ordonne que les assignats à effigie royale , n'aurent plus cours de monnaie à cette époque , le citoyen Roch Long Commissaire de la Commune chargé pour acheter du bled pour la subsistance des habitants s 'est trouvé en caisse des assignats pour la somme de deux mille cent quatre-vingt quinze livres de plus ceux retirés des boulangeries à la même époque de la livraison du pain pour compte de la Commune pour la somme des deux mille trois cent livres et celle provenant de la vente du blé faite aux habitants pour la somme de cent soixante livres faisant les dits trois articles la somme de cinq mille trois cent livres dont la Commune est en souffrance , s'expose à une perte considérable si les administrateurs supérieurs ne nous fournissent un moyen pour nous en soustraire. Alors en conséquence il faut exposer par une pétition au Directoire du District tout ce que dessus afin de nous tracer la route que nous avons à suivre sur cet objet. J.L. Vitalis Président.

An III 11 Fructidor . Le Conseil assemblé , Louis Laugier Président , a délibéré que la somme que la Commune se trouve avoir en assignats sera de suite portée au Receveur du District pour les échanger et a nommé à cet effet le citoyen Lazare Bonnefoy , Agent national .

1795.—An III . 25 Fructidor : Le citoyen Michel Coulomb, prêtre, fait sa déclaration pour exercer le ministère d'un culte sous la dénomination de Catholique et Romain, à Fuveau . Desquels principes prétend ne déroger en aucune manière dans l'étendue de cette commune et a requis qu'il lui soit donné acte de sa soumission aux lois de la République, de laquelle déclaration il lui a été donné acte conformément à la loi du 11 Prairial an III.

Il s'agit ici de M. Coulomb de Marseille, qui a été curé de Fuveau au début de la Révolution Il avait été nommé le 6 Mai 1780. C'était un caractère, il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, et ,cessa officiellement tout ministère le 22 Avril 1791 ,ainsi que son vicaire M. Mallet de Peynier , arrivé en 1787.

Il est de tradition que pendant toute la tourmente révolutionnaire, Fuveau reçut plusieurs fois la visite de prêtres fidèles .

Ainsi, l'abbé d'Astros, originaire de Tourves , qui devait devenir archevêque de Toulouse et mourir cardinal, passa à Fuveau à cette époque. Obligé de fuir devant la persécution , il retournait dans son pays . Il dit la messe secrètement dans un appartement au premier étage du café de Rosia sur le cours. Cette maison appartenait à l'époque à Vitalis Calixte, le grand-père de Salomon.

Ainsi M. Coulomb, pasteur vigilant, dut rester à proximité de Fuveau et exercer en cachette son ministère qu'il reprend officiellement dès que les circonstances le lui permettent. C'est à dire quatre ans après. Il reste quelques temps encore à Fuveau, probablement jusqu'en 1800 . Nous le retrouvons de 1803 à 1806 à Gardanne, curé doyen, En 1810, il est curé de St-Antonin ; il y reste jusqu'en 1817. Un jour le 25 Octobre 1812 les habitants de Fuveau, après l'avoir déjà sollicité lui envoyèrent une députation pour le supplier de venir se retirer à Fuveau: ce qui prouve que ce pasteur y avait fait du bien et que les paroissiens avaient su s'en souvenir .(N° 22)

1795.—An III. 14 Pluviose : Le presbytère est donné à l'instituteur et à sa femme l'institutrice dont le civisme et les bonnes mœurs avaient été constatées .(N°25)

1795.—An III . 18 Pluviose : L'enseignement primaire dans le district d'Aix , sous le régime de la loi du 27 Brumaire : élection d'instituteurs par trois jurys d'Aix. Séance du 12 Pluviose Madeleine Clément née Bourrelly élue pour Fuveau. Archives d'Aix.)

1797.—An V . 17 Vendémiaire : Les caves, de la ci-devant cure, ont été louées à Thomas Moustier, Jean Ribot et Louis Barthélémy .

1798.—An VI . 2 Pluviose : Solennité de la juste punition du dernier roi .(N°26)

1798.—An VI 30 Ventose : Ce jourd'hui le 30 Ventose de la République française, une et indivisible, nous adjoint principal de cette commune de Fuveau, en l'absence de l'agent, assemblés en ce lieu de nos séances ordinaires, avons fait publier par notre porte-trompe, dans tous les carrefours de notre commune, hier au soir, compté le 29 Ventose; qu'aujourd'hui 30 Ventose ,de la même année, il se ferait la fête de la souveraineté du peuple, jour auquel le peuple l'a solennisée avec la plus grande exactitude .Tous les fonctionnaires publiques et un grand nombre de citoyens s'y sont rendus sur la place pour fêter la souveraineté du peuple et la garde nationale sédentaire de cette commune .

Là , sous un arbre de la Liberté au pied duquel était l'autel de la patrie , entouré de verdure et sur lequel flottaient de nombreux drapeaux tricolores .

La cérémonie aurait commencée par des hymnes patriotiques, après quoi, un des vieillards, aurait adressé aux magistrats des phrases décrites dans l'article 9 de la loi du 13 Pluviose dernier . Le magistrat, y aurait répondu par celles décrites dans l'article 10 de la même loi Aussitôt après il a été fait lecture, par le secrétaire greffier de cette Commune de la proclamation du Directoire exécutif.

Toutes ces lectures faites, le peuple n'aurait cessé de manifester sa joie par des cris répétés de Vive la République ! Vive la Constitution de l'An III ! Vive le Gouvernement ! Vive le Général Bonaparte ! La cérémonie aurait été terminée par des chants patriotiques et de là, le cortège s'en est retourné vers la maison commune

L'après-midi on a exécuté plusieurs courses et différents jeux et des prix ont été donnés à ceux qui se sont le mieux signalés par leur agilité; Sur les cinq heures du soir la municipalité et la garde nationale sédentaire et un grand nombre de citoyens se seraient rendus sur la place où l'on aurait allumé un feu de joie, lequel accompagné d'un nombre de décharges de mousquetons, avait été fait. Il se serait fait une farandole, et l'on entendait de toutes part des cris, mille fois répétés, Vive la République . Après quoi le cortège se serait rendu à la maison commune, et un instant après sur les 7 heures du soir , le village a été tout illuminé et sur les 9 heures du soir il y a eu bal à la salle de la maison commune où le peuple, y a assisté en foule.

Nous ne devons pas vous laisser ignorer, que cette fête s'est passée dans le plus grand ordre et la plus grande tranquillité et sur ce , avons délibéré et signé .

BLANC, adjoint .

1799.— 2 février : Marius-Jacques-Antoine Suzanne était l'aîné d'une famille de neuf enfants; sa plus jeune sœur épousa Toussant Barthélémy qui fut médecin et maire de Fuveau, leur fils Célestin médecin réputé et maire de Fuveau a laissé un grand souvenir dans les mémoires fuvelaines.(Voir le 24.11.1933) et le grand père de Joseph, maire en 1848, avant de devenir juriste international à Alexandrie.

Son frère Joseph qui était boulanger était le père de Josephine-Pauline-Christine Suzanne la Carmélite (Voir 8.4.1825)

La vocation de Marius se confirma lors de la grande mission de Fuveau de 1816, la deuxième que prêchaient les missionnaires de Provence et leur supérieur Eugène de Mazenod qui fut curé transitoire de Fuveau avant d'être archevêque de Marseille et canonisé en 1996 .

Marius dès le 15 août 1816 figurait sur le registre de l'association Saint-Michel de Fuveau, en tête de liste avec l'indication "ecclésiastique". Il fit ses études de théologie au grand séminaire d'Aix et reçut l'ordination sacerdotale à vingt deux ans ...

Il fut dans la suite un remarquable missionnaire et évangélisa le Dauphiné et la Provence et laissa partout le souvenir de sa vertu et de son talent oratoire. Ainsi en 1824 il dirigea la mission d'Allauch .

Il possédait toute la confiance du fondateur de la congrégation qui l'avait nommé supérieur du Calvaire de Marseille et en bâtit l'église, puis fut nommé chanoine titulaire et pénitencier. A sa mort, il était assistant du supérieur général Il mourut entre les bras de Monseigneur de Mazenod : C'était un samedi, le 31 janvier 1829 .

1800.—An VIII 18 Prairial . Nous Maire et Adjoint de cette Commune de Fuveau, étant assemblés, il s'est présenté le citoyen André Aillaud, prêtre originaire d'Aix, lequel nous a déclaré vouloir exercer le culte catholique, apostolique romain , dans cette paroisse. Il a prêté solennellement le serment prescrit par la constitution à tous les fonctionnaires en fonction, en ces termes : «Je promets d'être fidèle à la constitution,» et il a signé avec nous .
BARTHELEMY, maire .

M. Aillaud est arrivé à Fuveau en Janvier 1800 , il quitta Fuveau au mois d'Août de la même année et fut remplacé par M. Jourdan, de St Maximin. (N°104)

1803.— **22 juillet** . Nomination à Fuveau de M. Le Curé Fayol qui est le 4eme curé du siècle après M. AillaudJanvier à Août 1800 M. Jourdan Août 1800 à Avril 1802 ,
M. Vitalis jusqu'en Juillet 1803 , M. Fayol jusqu'au 15 Novembre 1811. (N°14)

An X 18 Fructidor . Le Conseil, sur demande des citoyens, a délibéré, que tous les citoyens travailleurs journaliers seraient obligés de se tenir à la place pour se louer, à peine d'une amende et charge le citoyen Maire de faire publier et afficher la présente afin que personne puisse en prétendre l'ignorer pour cause d'ignorance .

1804.—An XII de la République Française et le 14 Prairial, le Conseil assemblé accompagné de la garde nationale et d'un grand nombre de citoyens , avait par tous les lieux accoutumés, solennellement publié le sénatus-consulte de la manière suivante, ainsi porté par le dit arrêté :

« Le Sénat conservateur, réuni, au nombre des membres prescrit par l'article X de la Constitution, décrète :

Le gouvernement de la République est confié à un empereur qui prend le titre d'Empereur des Français, Napoléon Bonaparte, premier consul actuel de la République, est Empereur des Français.»

Signé :CAMBACERES 2° Consul .

Et de tout ce que dessus avons dressé le présent procès-verbal pour servir en ce que de droit et avons signé qui a su

VITALIS maire (N°110)

1804.— **2 septembre** : Ouverture de deux fenêtres dans la chapelle Saint-Jean Baptiste de l'église. (Archives Paroissiales)

1805.— **28 juillet** : Le Conseil vote des fonds pour faire un tableau représentant St-Michel; c'est celui qui est actuellement dans la nef de gauche de l'église . (N°116)
Transporté vers 1990 chapelle Saint-Michel .

1806.— **6 octobre** : Achat, par le Bureau des Marguilliers d'un calice et d'un ciboire (A.P.)

1808.—**20 avril** :Acquisition de deux chambres attenantes à la chapelle de la Sainte-Vierge

1809.— 14 janvier : La chapelle des Pénitents devient boucherie publique, plus tard elle est louée à un tonnelier. (Ch p 52)

1809.—14 janvier : Délibération pour ouverture et réparation à la porte de Bassac; alignement hors la porte Fabre; chaussée à la porte neuve. (Ch p 151)

1809.—9 mai : Mort de l'abbé Joseph Vitalis, âgé de 83 ans. Il était coseigneur de Fuveau et l'un des propriétaires les plus en vue du pays. Il possédait un château, plusieurs maisons, des terres, à la Foux, aux Planes, au Rieret, une bastide et une bergerie à Masse.

Le 18 Frimaire an VI, il avait prêté serment à la Constitution civile du clergé, qu'il rétractera plus tard. Pendant la Révolution nous le retrouvons conseiller municipal influent. Dans les actes publics de cette époque, il est appelé ex-prêtre. Le 25 Fructidor an IX il a fait sa déclaration à la commune avec serment pour exercer les fonctions de prêtre dans la paroisse; Il resta curé de Fuveau d'Avril 1802 à Juillet 1803, et conseiller municipal jusqu'à sa mort. (N° 55)

1810.— : L'école est dans une maison près du presbytère, acquise à cette époque.

1810.— : Troisième agrandissement de l'église, Sud-Est, 6000 francs (Archives paroissiales)

1811.— : Vote de 36 fr. pour le messager, et de 12 fr. pour le fourrier qui était habillé comme à l'ancien régime. (Ch p 152)

1812.—11 février : Enfant trouvée le 1er octobre 1811, nommée Hiéromine Jouquet, confiée par l'hospice des Enfants trouvés d'Aix à Marguerite Brèmond, épouse Etienne Verne.

1812.—14 mars : Enfant trouvée le 14 mars 1812, nommée Gertrude, confiée à Marie Bust épouse Joseph Deconnis, charbonnier à Fuveau.

1812.— 15 octobre : Miroal Elizabeth, née le 15 octobre 1812. confiée par l'Hôtel-Dieu de Marseille à Marie-Anne Nouveau, laquelle est l'épouse de Pierre Paul cultivateur de Fuveau. A été vaccinée,

1812.— décembre : M Chabert est nommé curé de Fuveau. Voir (N° 86)

1813.—25 février : Enfant trouvé le 21 février 1813, nommé Prosper Julien confié à Thérèse Gueïdon épouse de Jean-Baptiste Decomis.

1813.— 3 octobre : Marie Michèle Marc fille légitime d'André Marc, et de Marie Marguerite Artifel, née à Marseille le 3 octobre 1813, confiée par l'hospice de la Maternité de Marseille à Thérèse Auphen épouse de Jean-Baptiste Camoin, cultivateur à Fuveau.

1813.—11 octobre : Enfant trouvé le 8 octobre 1813, nommé Lapièrre Louis-Marius, confié à Thérèse Gauthier épouse de Joseph Roubaud.

1813.—20 décembre : Enfant trouvée le 14 décembre 1813, nommée Thérèse Eelizabeth Marie, confiée à Marguerite Guizo épouse D'Antoine Gouton.

1814.— : Vitalis, maire, fait rédiger une adresse aux princes de Bourbon, " d'une dynastie si chère à tous les Français et dont elle a toujours fait le bonheur et la gloire " (Ch p 152)

1814.— : Cloaque et fumier à la chapelle des Pénitents blancs. Les Pénitents réagissent contre Joseph Michel tonnelier, locataire. (A.P.)

1815.— : Suzanne, maire, "..... jure à Dieu de garder obéissance et fidélité au Roi ; promettant de lui faire savoir s'il se trame quelque chose à son préjudice ".(Ch p 152)

1816.— 15 août : Procès-verbal d'établissement de l'Association Paroissiale Saint-Michel par Pierre Mître Bernard Chabert, Curé de Fuveau.

1816.—1er septembre : Cassagne, élu maire de Fuveau.

1816.— 1er septembre : Sous la mairie de M. Guillaume Cassagne , docteur en chirurgie, ayant pour adjoint M. Hilaire Dépousier, il fut fait une mission qui dura un mois; Le dernier jour de cette œuvre pie, le 29 Septembre on exalta processionnellement la croix de fer qui se trouve placée sur la route d'Aix à droite avant d'arriver au pont du fossé appelé le Lècque où commence le chemin, qui conduit à la fabrique d'eau de vie de M. Arnaud .De tout ce que dessus avons jugé nécessaire d'en consigner le souvenir dans les registres de la Commune , laquelle consignation a été faite en conseil municipal le 13 Octobre 1816 et a signé qui a su .
CASSAGNE maire

1816.—1er septembre . Premier Dimanche du mois de Septembre,» par autorisation spéciale de Messieurs les vicaires généraux capitulaires du diocèse d'Aix, le siège vacant depuis la mort de Monseigneur Jérôme-Marie Champion de Cicé, Archevêque d'Aix et d'Arles, je soussigné Pierre Mitre Bernard Chabert, prêtre recteur de cette paroisse succursale de Fuveau canton de Trets, diocèse d'Aix, ayant prié Monsieur Engène Mazenod, supérieur des missionnaires de Provence , établi à Aix, de venir donner une mission dans ma paroisse.

Messieurs les missionnaires au nombre de quatre, savoir: de Mazenod supérieur, Mie, Dubleu et Tempier, arrivèrent ledit Dimanche , sur les quatre heures du soir à Fuveau; ils furent reçus processionnellement par le peuple de la paroisse accompagné de leur pasteur Les missionnaires furent conduits à l'église paroissiale où Monsieur le Supérieur fit son discours d'ouverture et indiqua les exercices journaliers pendant le saint temps de la mission. Le même soir M.M les Missionnaires commencèrent la visite des habitants de Fuveau qu'ils continuèrent les jours suivants. La mission dura tout le mois de Septembre, pendant lequel il y eut quatre processions dans le pays : la première celle de l'ouverture, le premier dimanche de Septembre ; la seconde celle de la pénitence , le deuxième dimanche du dit ; la troisième celle du Saint-Sacrement ; la quatrième celle de la croix et la clôture de la mission .

L'Administration municipale de Fuveau assista à la plantation de la croix avec un grand concours de peuple ; Monsieur Cassagne , officier de santé d'Aix, propriétaire de Fuveau était maire, M. Hilaire Dépousier adjoint .

Fait à Fuveau le 6 Octobre 1816. CHABERT . Recteur . (N°126)

1818.— juin . On répare la chapelle de la Confrérie des Pénitents blancs, rétablie depuis le mois d'Avril et on bénit la cloche. Cette confrérie disparut définitivement en Juin 1892 .Elle avait rendue de réels services à la paroisse . En 1891, pour la dernière fois les frères pénitents célébrèrent leur fête patronale de la Très Sainte Trinité . La chapelle fut démolie en 1902.

1819.— 30 juillet . Le Conseil Municipal sur la demande de M le Sous-préfet d'Aix, fixe la date de la foire de Fuveau « Considérant , est-il dit dans la délibération, que de tels établissements ne peuvent que résulter de grands avantages pour les communes .Le Conseil a délibéré à l'unanimité que l'époque de la tenue de la foire serait le 29 Septembre, jour de St-Michel, fête patronale et que sa durée serait d'un jour et les principaux objets, qui peuvent y être étalés seront toutes sortes et espèces de graines, légumes, petits bestiaux etc.....»

Une dizaine d'années plus tard cette date fut changée et la foire fut placée au jour où elle se trouve encore actuellement .(N°14)

1819 : Fondation de l'usine La Marie Gabrielle Au quartier Saint-Pol (fabrique d'acide sulfurique), près de la gare la-Barque Fuveau . (Ch p 154)

1820.— 6 janvier : Tous les oliviers de la région sont tués par le froid.

Le Docteur Cassagne, maire de Fuveau, a laissé une note du 15 septembre 1824, relatant ce fait (N° 38)

1821.— 22 janvier : Monsieur le Préfet des Bouches du Rhône envoie une circulaire relative à ce terrible événement . « L'an 1820 au mois de Janvier, le temps étant très superbe jusqu'alors pour nous faire espérer, que l'hiver de cette année serait des plus doux, cependant, tout à coup, dans la nuit 9 au 10, pour la St-Guillaume, l'atmosphère se refroidit tellement qu'on trouva le matin un demi pied de neige, qui continua de tomber tout le jour ; le soir le temps étant devenu de plus en plus froid , il y en avait un pied dans la campagne; le froid augmente si fort dans la nuit du 10 au 11 que le thermomètre de réaumur placé au Nord indique 14° au dessous de zéro, tous les oliviers périssent à Aix et aux environs. Le petit nombre restant fut tellement endommagé qu'il fallut les tous ôter l'an d'après, pour laisser venir les jeunes rejets qui firent des progrès si rapides et si inattendus qu'ils donnèrent deux ans après une demi-récolte d'olives et dans quatre ans presque entière « D'après ce que je viens de dire ci-dessus il est clair, qu'il ne faut pas se presser d'enlever la souche de cet arbre précieux , qu'il faut au contraire le bien soigner et lui bien couvrir le pied de terre avant l'hiver, attendre patiemment que Dieu et le temps fassent le reste ».

Pour l'acquisition du domaine de Chambord pour être offert en apanage à Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Bordeaux . Le Conseil Municipal, à l'unanimité , souscrit pour une somme de cent francs (N° 39).

1821.— 22 Janvier . Le Conseil Municipal délibère de souscrire une somme de cent francs destinée la souscription projetée pour

l'acquisition du domaine de Chambord destiné a être offert en apanage à son Altesse royale Monseigneur le Duc de Bordeaux .

S. Dépousier

1821.— 18 avril : Le Conseil délibère sur l'ordonnance du Roi pour organiser des réjouissances publiques à l'occasion du baptême de son A. R le Duc de Bordeaux , fixé au 1er Mai.

Pour célébrer dignement cette fête :

1° Achat sera fait de trois sacs de blé et d'une balle de haricots pour être distribués aux familles indigentes de la commune.

2° La veille du 1er Mai à 8h du soir , feu de joie au quartier de N.D. de Nazareth suivi de pétards; illumination de la maison commune

3° Le 1er Mai, à 10 h le Conseil en corps se rendra à l'église, pour assister à la grand-messe en action de grâces.

4° Bal public, divertissements divers, encore feu de joie, pour tout cela on vote 120F

1821.— 10 mai : Le Conseil Municipal, vote la suppression de l'impôt d'entrée du poisson et l'augmentation de celui sur les bœufs , agneaux etc et ce droit serait la cause — est-il dit dans la délibération— qu'on en apporte presque pas dans la commune, ce qui prive les habitants d'une nourriture agréable et souvent très utile pour les malades.

<u>Impôts:</u>	vins.....	1fr;	1 hecto.
chèvre, mouton.....	1fr	par tête	bœuf, vache 15 fr.
agneau.....	0,75		veau.....
porc.....	5 fr		4 fr.
			"

Vers 1805 le Conseil avait ainsi fait la taxe sur la viande :

Impôts: Sur chaque millerole de vin (64 litres) dix centimes, cinq pour le vendeur, cinq pour l'acheteur

bœuf.....	4 fr.	mouton.....	0,70
cochon.....	2 fr	agneau	0, 25. (56)

1821.— 4 octobre : M. Chabert est nommé curé à Trets , il était resté 9 ans à Fuveau ; Il fut remplacé par M. Emeric, qui ne resta qu'un an. Son successeur fut M. Jassaud de Lorgues qui

en 1823, prolongea de moitié la nef de l'église .Ce travail avait été commencé en 1810. Le terrain fut acheté par M. Chabert et donné à la Fabrique qui fut autorisée à l'accepter en 1825. Ce terrain servait de réunions mondaines : on y dansait et le bruit de la musique troublait le recueillement de l'Eglise et parfois des offices. (N°26).

1821.— octobre : Nomination à la cure de Fuveau de M. Eymeric Auguste Eugène .Il était né à la Fare le 11 mai 1789, il fit ses études à Aix et entra chez les Pères de la Retraite où il portait le nom de Père Eugène . C'est à lui que nous devons d'avoir eu à Fuveau M.Charles Verminck.

M.Verminck dans un voyage qu'il fit en 1817, de Belgique à Paris, fut présenté au Supérieur des Pères de la Retraite qui s'y trouvait de passage, et M.Verminck charmé de l'accueil qui lui était fait accepta une place de professeur dans la Maison d'Aix. Quand il partit pour la Provence, à Autun, il s'arrêta chez les sœurs de la Retraite et fut logé chez l'aumônier qui était le Père Eugène . M.Verminck fut frappé de sa superbe voix il le retrouva plus tard à Aix , où il avait été rappelé. Mécontent, il abandonna sa Congrégation et fut nommé curé à Fuveau, où il remplaçait M.Chabert, nommé curé à Trets . M. Verminck peu de temps après - c'était en 1822- souffrant de l'isolement où il se trouvait, résolu de quitter les Frères gris et partit pour Fuveau, prendre conseil du Père Eugène ; il le reçut avec beaucoup de bienveillance et lui offrit de donner des aux quelques élèves qu'il hébergeait chez lui ; M. Eymeric ne pouvant se faire à la vie de paroisse, quitta Fuveau au mois d'Août 1822 pour se consacrer à nouveau à l'éducation de la jeunesse. Il laissait à Fuveau la réputation d'un homme très sévère mais d'une inépuisable charité pour les pauvres. Il repartit en Bourgogne, où il était connu à cause de son séjour à Autun et se voua au ministère de la prédication.

En Janvier 1840 , nous le retrouvons curé à la Couronne; il s'y occupa de former les enfants pour le sacerdoce et il discerna et favorisa la vocation de M. Fouque qui devint chanoine chancelier de l'Archevêché Il quitta la Couronne, en 1849 , pour se retirer à la Fare, son pays natal, où il a laissé comme à Fuveau, le souvenir d'un homme austère , sévère pour lui et aussi pourles autres . Il mourut le 19 Novembre 1868. (N°78)

1822.— octobre : M Jassaud est nommé curé de Fuveau. Il avait été longtemps vicaire à St-Sauveur d'Aix . C'est sous lui que fut chantée la première messe en musique. M. Charles avait formé un chœur d'une quarantaine de jeunes gens . Quelques uns avaient une voix superbe . Ils rehaussaient l'éclat des cérémonies de l'église .Un jour M. Verminck eut l'idée de leur apprendre une messe avec accompagnement d'instruments ; il se procura à St-Sauveur la messe de M.Mille, dont la partition avait 120 pages . Il fallut beaucoup de patience pour obtenir un résultat, mais on y arriva , et pour l'exécution M.Roux organiste de St-Sauveur, amena des amateurs: 1er et 2eme violon , cor-serpent, alto, basse, contre-basse, etc. Ils arrivèrent à Fuveau le Samedi soir ; on fit une répétition générale , dont le succès ne fut dépassé que le lendemain, dans l'exécution même à l'église .

Pour donner une idée de la difficulté de pareille entreprise, disons que dans les parties chantantes il y avait des passages avec 8, 10, 15 minutes de silence à garder et les reprises se faisaient de façon parfaites sans une hésitation .Ce tour de force, eut un grand retentissement dans tous les environs .

M. Jassaud fut nommé chanoine à Aix en Octobre 1830. (N°76)

1824.— 22 juin : Le Conseil Municipal prend une délibération pour la création d'un puits au quartier du grand Vallon, vu l'extrême nécessité où ce trouve ce quartier de la Commune pour se procurer de l'eau

1824.--- : Installation de trois fabriques d'eau de vie et de soude .

1825.— 8 avril : Elle s'appelait Joséphine-Pauline-Christine Suzanne, fille de Joseph, frère du P. Suzanne (voir 1799. le 2 février.) . Elle avait de riches qualités d'intelligence, de vivacité de caractère, de générosité de cœur, mais une ombre entachait ce portait : la tendresse exagérée de ses parents qui avait favorisé son indépendance et son égoïsme; on peut dire que ses exigences capricieuses faisaient tout plier autour d'elle; très affectueuse, enjouée, spirituelle, elle arrivait toujours à ses fins. Sa mère, qui l'idolâtrait, lui répétait en l'embrassant: " Oh ! ma tant bello ! dien que siès laido, mai per ieù siès la puus poulido.".... Malgré tous ses travers, Joséphine était douée d'un jugement très sûr et d'une piété vraie : bien souvent, étant tout enfant, on l'avait trouvée, priant avec ardeur, blottie dans quelque coin de l'église.

En pension à Aix, elle fut très remuée par une prise d'habit au Carmel..... et tout naturellement entra au noviciat de cette congrégation..... (sise à Aix à l'emplacement de l'actuel lycée Sainte-Marie)

Toujours pleine d'entrain, de jovialité, dans ses premières années de vie monastique, elle racontait avec son imagination provençale, enjolivant un peu, ses aventures de jeunesse, leur donnant un ton plaisant, avec des détails, qui parfois ne correspondaient pas exactement à la réalité : aussi l'écoutait-on avec grand plaisir....

Cependant, à la réflexion, prise de scrupule, elle consulta un religieux, qui était venu prêcher une retraite au Carmel.....

-- Quand vous brodez ainsi, vous croit-on ? demanda le prédicateur.

-- Pas même quand je dis vrai, répartit la religieuse.

-- Alors vous pouvez continuer.

Elle rendit le dernier soupir dans les premiers jours de juillet 1899, elle avait soixante quatorze ans d'âge, dont cinquante et un de vie religieuse....

Le père de Joséphine était boulanger, son four en 1936, n'était déjà plus qu'une ruine: quand on quitte la rue Nationale, près de la fontaine, pour monter vers l'église, ce four se trouvait dans un renfoncement , dans l'entrée de la rue de la Providence, on l'appelait " le four de M. Suzanne " ancien maire + 1923, qui était le neveu de la Carmélite, mais la boulangerie se trouvait rue de la Providence,) droite en montant, vers le Levant et en face , la maison d'habitation avec l'écurie et la remise. (d'après le livre de M.J.Moisan sur E ,de Mazenod)

1825.— 4 novembre :Fête du Roi Charles X . Bals gratuits ; courses des hommes seuls, courses des filles . Prix : deux bassins pour les hommes et des rubans pour les filles; . Mais auparavant, messe solennelle; le soir feux de joie .(N° 27 et 82)

1826.— 1er janvier . Le Conseil de Fabrique délibère d'agrandir de nouveau l'église; la dépense évaluée à 5000 francs est répartie entre la Commune et la Fabrique . Celle-ci se propose de donner 3000francs, l'autre 2000 .Toussaint Senès prit les travaux par voie d'adjudication au prix de 3900 francs. (N°90)

1826.— 1er février : Hilaire Dépousier élu maire .

1826.— 19 février : M. Hilaire François Dépousier est nommé maire de Fuveau . Il resta en fonctions jusqu'au 18 Décembre 1831.

Il est mort le 29 Juillet 1860, à l'âge de 77 ans . Il était né le 14 Janvier 1784, et avait épousé Madeleine Justine Durbec. Son père Maximin, mort à l'âge de 60 ans , le 11 Mai 1804, était adjoint au maire de Fuveau . Sa mère était Anne-Rose Guilhen, et parmi ses nombreux enfants nous trouvons Eustache Siffrein, M. Siffrein, qui fut lui aussi maire de Fuveau et Julienne-Louise née le 6 Janvier 1817. Elle épousa le 9 Septembre 1836, M. Antoine Alphonse

Poilroux , procureur du Roi à Aix, fils d'un Docteur en médecine et père de M Poilroux ancien président à Grenoble.

Le registre des délibérations du Conseil municipal relate l'installation du maire et de l'adjoint et en donne d'intéressant détails. : « Après la prestation de serment, la main droite levée chacun à leur tour et séparément : je jure fidélité au Roy ,obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume .»

Puis on se rendit à l'église pour la messe et c'est M le Curé qui en chair fit l'annonce des nouveaux fonctionnaires publics aux paroissiens

1826.—28 mai : Au Conseil municipal on accorde une somme de deux mille francs payable en quatre annuités égales, pour l'agrandissement de l'église . (N°105)

1827.— : Quatrième agrandissement de l'église au Sud-Ouest . (Archives paroissiales)

1828.—12 mai : Délibération du Conseil municipal, la foire de la Saint-Michel est fixée au 11 septembre, parce que le 29 Septembre c'est le moment des vendanges et que de plus ce même jour coïncide avec la foire de Barjol. Ce qui est autorisé par ordonnance royale de Charles X ,en date du 20 Décembre 1829. (N° 55).

1828.—17 novembre : Le sieur Agariat Louis est autorisé par l'académie à ouvrir une école primaire du 3 me degrés.

1829.— 5 novembre : Madame Raoul Madeleine Vve Maccary, est autorisée à ouvrir une école primaire du 2 me degré . (N°27).

1829.— : Pâques fleuries . Il est d'usage à Fuveau comme ailleurs dans la Provence, que le dimanche des Rameaux, au milieu des nombreuses branches de laurier et d'olivier que l'on vient faire bénir, figure, entre les mains de tout jeunes enfants, un fac-similé de petits arbres dorés aux branches desquelles sont suspendues de succulentes friandises. L'Eglise respecte ces traditions qui donnent au dimanche des Rameaux son nom poétique de Pâques fleuries.

Un jour cependant, ce ne fut point, un simulacre d'arbre mais bien un olivier, tout entier que quelques jeunes gens apportèrent dans l'église. Les friandises suspendues à ses branches consistaient en saucissons, cervelas, et autres produits du même genre.

On peut juger du mouvement de la population massée dans l'église et de son recueillement , singulier prélude de la pieuse cérémonie qui devait suivre.

En vain M le Curé Jassaud ordonna t-il la sortie de l'encombrant rameau; son autorité fut méconnue. Un tumulte scandaleux s'ensuivit à la suite duquel M. Jassaud monté dans la chaire déclara qu'il n'en descendrait pas tant que l'objet du scandale n'aurait pas disparu. En vain ,les jeunes mutins firent ils appel à la force en s'adressant à M. le Maire officiellement présent à l'église et le sommaient d'ordonner au curé de continuer la cérémonie. M.le Maire, Hilaire Dépousier, répond très judicieusement que la police de l'église n'appartient qu'au Curé. Enfin de guerre lasse l'objet du litige fut enlevé et la cérémonie put continuer.

Le scandale malheureusement ne s'arrêta pas là. L'année suivante, dans les folies du Carnaval les mannequins du curé et de ses cinq fabriciens furent scandaleusement promenés dans les rues du village et finalement brûlés en place de grève.

Ceci mettait le comble à l'impertinence de quelques fous et il serait injuste de l'imputer à la population toute entière.

Toutefois, on conçoit que M. Jassaud ne put rester plus longtemps dans la paroisse et le 22 octobre de la même année ses supérieurs l'appelèrent à la métropole d'Aix comme vicaire

d'où il devint chanoine titulaire, en 1844, fonction de confiance dans laquelle il mourut en 1865. (Issalène)

1830.— 16 février . L'hiver étant des plus rigoureux, et les indigents de la commune ne trouvant pas de travail, le Conseil Municipal vota 158 k de pain à 0, fr. 35 , à distribuer .

1830.— 29 février . Madame Claire Madeleine Mène, épouse André, est autorisée à ouvrir à Fuveau une école primaire du 2 me degré .(N° 96)

1830.— 31 mars : Un brevet de maître de poste, au relais de la Barque est accordé par ordonnance du ministre des finances à Long Marie Bazile Just, route d'Aix à Toulon, à la charge d'avoir le nombre de chevaux et de postillons et équipages prescrits pour le service de ce relais. (N°45)

1830.— 29 août : Après l'avènement de Louis-Philippe qui avait renoncé au drapeau blanc, pour le remplacer par les trois couleurs, le Conseil Municipal vote l'achat d'un drapeau tricolore, et de deux écharpes tricolores pour le maire et l'adjoint ; le tout payé 71, fr. 90.

1830.— 4 décembre : Délibération pour faire fermer les cabarets à 10 heures du soir, à cause des plaintes des habitants . (Ch p 154)

1830.— : Rétribution des enfants aux écoles fixée à 1, 50 fr.

1830.— : M. de Castellane fait percer la galerie de la Valdonne.

1831.—18 décembre : M. Jean-Baptiste Etienne, est nommé maire de Fuveau, en remplacement de H. Dépousier . Il donna sa démission en 1833 et fut remplacé par arrêté préfectoral le 19 Mai 1833. (N°33)

1833.— 19 mai : Par arrêté préfectoral, M. Joseph Pierre Long est nommé maire de Fuveau, en remplacement de M. Estienne démissionnaire. Il resta maire jusqu'au mois d'Octobre 1840. (N° 57)

1833.— 10 août : En conformité à la loi du 28 Juin 1830 , concernant l'instruction publique le Conseil municipal vote la création d'une école primaire communale, en confie la direction à M. Louis Agarrat , qui avait déjà été autorisé en 1828 à ouvrir une école primaire du 3eme degré.

Les rétributions mensuelles sont fixées à 1 fr. 1, fr. .50 ou 2 fr. selon le degré d'étude, et 20 enfants sont admis gratuitement. Le traitement de l'instituteur est de 200 fr., avec une indemnité de 100 fr., pour la location de la maison école . (N°°67)

1833.— 16 Août : Le sieur Etienne Dépousier sollicite l'autorisation d'établir une fabrique de soude , sulfate de soude , sel de soude et acide sulfurique , sur sa propriété de " la Plaine" Vote favorable du Conseil, enquête favorable, autorisation accordée, par ordonnance royale du 1er. Juin 1834 . (N° 68)

L'usine Saint-Laurent, presque sous le pont du chemin de fer de Rives Hautes . Ladite usine avait des droits sur l'eau du béal du Vallon. (Ch p 154)

1834.— 9 Février : Le Conseil Municipal prend une délibération pour le changement du cimetière, qui était trop petit et se trouvait mal placé à l'intérieur du pays à la place neuve. Il demande l'autorisation d'acheter un terrain , au chemin de la Calade. Ce terrain appartenait à M. Fayol Vicair Général de Marseille, ancien curé de Fuveau .

Près de Bellevue, sur la partie la plus élevée du vieux castel de Fuveau, se trouve un cimetière gallo-romain .

A la Roquette et aux Sauvaires , on trouve des vases de terre rouge, pour les aromates et l'eau lustrale; on les a découvert à la tête et aux pieds des squelettes .

Au moyen-âge, à cause des guerres perpétuelles, les moines de St-Victor occupent la plaine de l'Arc et établissent leur couvent à St-Michel et y bâtissent la chapelle dont on fait remonter la construction au VIII^e siècle. (Chaillan p 7) Selon l'usage à l'époque on enterra les morts autour de la chapelle. En 1605 M. Brun Vicaire Général d'Aix, en visite à Fuveau, ordonna de clôturer le cimetière sans cesse envahi par des troupeaux.

En 1732 le 30 Novembre, Mgr de Brancas, Archevêque d'Aix, interdit le cimetière. On enterra alors dans la chapelle des Pénitents. En 1743 un nouveau cimetière fut établi tout près de l'enceinte du pays, à la Place-Neuve. On y enterra pendant 94 ans et ce ne fut qu'en 1837, le 11 Juin qu'eut lieu la bénédiction du nouveau cimetière à Mon Plaisir. La dernière personne enterrée à la Place-Neuve fut Antoine Coulomb, dit Félix, âgé de 70 ans. (N° 2)

1834.—10 mai : Délibération pour demander un second bureau de tabac en faveur de la veuve de Barthélémy Jacques qui était mort pendant la campagne de Russie. Refusé.

1834.—20 juillet : Bénédiction de deux cloches. On se rappelle que les cloches à l'exception d'une - celle du couchant et de la cloche de l'horloge - avaient été vendues à la Révolution. Elles furent remplacées seulement en 1834. La plus petite qui est actuellement placée sur le clocher du côté de Ste-Victoire - eut pour parrain M. Hilaire Dépousier et pour marraine, Julienne Dépousier, sa fille. Elle porte comme inscription " S. Joannes, ora pro nobis".

M. Hilaire Dépousier fut maire de Fuveau de 1826 à 1831.

La seconde cloche qu'on appela Claire, eut pour parrain Joseph Long et pour marraine Clarisse Antoinette Long, sa fille.

Ces cloches furent bénites par MM. Donde recteur de St-Savourin et Vernis, recteur de Gréasque. Cette seconde cloche n'existe plus.

Dans ce temps on ne faisait pas encore les montures en fonte. On se servait du bois

Exposé à toutes les intempéries, vermoulu par la pluie, desséché par le soleil, le mouton devint trop léger pour faire contrepoids quand on tournait la cloche; de plus il avait trop de jeu, « gansaixo », tel était l'état de la plus grosse cloche. Meste Pierre Dépousier, qui était un ouvrier habile et entendu se chargea de la réparation. Il s'agissait de percer la cloche au sommet et de fixer au moyen d'un écrou une tige de fer, qui traverserait le bois dans toute sa longueur. L'opération réussit parfaitement, la cloche tourna. L'artiste, cherchant la perfection, il voulut resserrer l'écrou d'un tour; Il prit son instrument, procéda très doucement : Encare un pitchoun coup.....mai.....la campano faguè : cla !.... et il sauta un morceau gros comme le fond d'un chapeau, ce qui fit dire à Meste Pierre : Quand va quasi ben, arresta vo !... Cela devint un proverbe et Fidèle l'emploie encore de temps en temps.

Le malheur était irréparable. Heureusement M. Verminck, toujours bienveillant pour Fuveau, se trouvait là. Il promit l'hélice d'un de ses navires pour faire une nouvelle cloche mais en revenant du Sénégal le bateau se perdit. Cela n'arrêta pas le généreux bienfaiteur qui fit ajouter au débris de l'ancienne cloche, la matière suffisante pour faire fondre notre belle cloche, dont le son harmonieux est si puissant qu'elle se fait entendre dans les environs même de Rousset. (N° 64)

1834.— 5 novembre : Autorisation à Mme Guigou Antoinette née Martin d'exercer les fonctions d'instituteur du 2^e me degré.

1835.— 2 février : Fondation de la Société philharmonique de la Ste-Cécile. (Ch p 154)

Au mois de Janvier 1835 M. Dépousier dit Chapoun, vo capelié - M. Barthélémy d'ou Casteu - Vitalis Tribor - Michel boulangié et Long Tounin prirent l'initiative de fonder une société musicale. La première liste contient seize noms de membres adhérents. Dans le courant de l'année 1835 la société compta une trentaine de musiciens.

Le 2 Février 1835 , dans la salle située au dessus du four de la boulangerie de M.Bourrelly Léon, où le nommé Barthélémy «Tori» tenait cabaret , eut lieu sous la direction de M.Michel d'Aix , la première répétition de la société naissante .(N°92)

Membres fondateurs de la Société de Musique :

1,Barthélémy, dit muni dou castèu, ophicléide. 2, Barthélémy, Louis de Baile, clarinette. 3, Barthélémy, cointe, clarinette . 4 Barthélémy, Danin, clarinette . 5, Barthélémy, Nouvè, clarinette . 6 Barthélémy, Paule de l'Einè , clarinette . 7, Barthélémy, Isidore , Carnivò , clarinette . 8 Blanc, Tonin Ducro, clarinette 9, Bonnefoy, Nê , flûte . 10 Bonnefoy, Jean-baptiste, clarinette . 11 Bonnefoy , Gutin,clarinette . 12, Bourrelly Séraphin, Fin , ophiéléide. 13 Dépousier Hippolyte, chapoun de Capelié, cor . 14 Dépousier Lazare, De Manoun, clarinette. 15 Dépousier, l'aufiéé, bugle .16 Dépousier Pierre , lou dansaire, ophicléide. 17 Fouque, Gaugnet, clarinette. 18 Frégier ,Tistet, buccin serpent . 19 Long, Tounin, cor . 20 Long, de la crous de fèrri, cor , cor .21 Michel a Né , boulangié, mort en 1835, trombone . 22 Michel, Gigé, trombone . 23 Moustier, Loni, tambour . 24, Roche Joseph, dou Reï ,grosse caisse . 25 Vitalis, Tribor, clarinette . 26 Vitalis Louis , Ninaî , bugle. 27 Vitalis Calixte, ophicléide . 28 Vitalis Josept, Lou Bouen, clarinette . 29 Vitalis de l'Uou trombone . 30 Vitalis, canàri , clarinette .

De 1835 jusqu'en 1840, ou 1841, il n'y eu pas de président élu .

Vers 1841 on nomma comme président, Vitalis Joseph de Cité, il resta en fonction jusqu'en 1871. En 1872, Roquier Marius. 1873 Barthélémy Lazare, Lajaroto.

1875 Biron Joseph, 6 mois . 1875, Vadon Léon . 1876 Vitalis Joseph , de Cité . 1877 Suzanne Joseph . 1878 Long Eugène , 3 mois . 1878 Colle Jean-Baptiste 1 mois 1878 Nouveau Pierre 8mois . 1879 Nouveau Pierre . 1880 Long Eugène . 1881 Vitalis Auguste Poulet . 18821883 Dépousier Charles Gârri . 1885 Barthélémy Léon , Jousou, . 1886 Conlomb Laurent .1890 Négrel Jules . 891 Sénes Toussaint, La pato . 1893 Long Eugène . 1897 Dépousier Jules . 1902 Coulomb Laurent . 1904 Dépousier Jules . 1909 Dépousier Jules.

Récompenses obtenues par la Société Philharmonique : 1843, 1er Prix à Rousset , 1844, Mention honorable à Auriol . 1844, 1er Prix à Aubagne , à Simiane, à Gardanne 1845, 1er Prix à St-Zacharie et Peynier . 1845, 2 eme Prix à Auriol. 1853, 1er Prix à Puyloubier . 1861 et 1862 , 1er Prix au Cannet de Meyreuil. 1864, 1er Prix à Aix et Rousset . 1864 1er Prix à Aix. 1869 , Aix Médaille d'or , 1er Prix unique et hors ligne.

Chefs de musique :

En 1835 M. Michel d'Aix dirigea la musique pendant environ 2 ans . M . Agarrat..... (instituteur) environ 4 ans . M. Bonnefoy dit Né, environ 37 ans , M. Faure Joseph, de 1878 à 1885, environ 7 ans . M Brun Delphin environ 4 ans, M. Constant Chayne de 1889 à 1905, M. Joseph Faure 1905 à 1906 , M. Chevalier 1907.....

1835.— mai : Erection dans la paroisse de Fuveau, de la congrégation des femmes et acquisition de la statue de Sainte-Anne . La bannière de la congrégation de Ste-Anne fut achetée en 1837 . La fête de l'érection fut très solennelle .Elle était présidée par M. Vernis, curé de Gréasque ami de M. Imbert ,curé de Fuveau .M. Michel Imbert originaire de Salon, avait été installé curé de Fuveau le 21 Février 1834 . Il venait de Lamanon, où nous croyons qu'il retourna en Septembre 1839

Il fut à Fuveau le prédécesseur de M. Joubert .(N° 53)

1837.— 11 Juin eut lieu la bénédiction du nouveau cimetière de la Calade .M. Imbert était alors curé de Fuveau : ce fut une jeune femme de vingt-neuf ans qui la première fut enterrée. Le 19 du même mois: elle s'appelait Marthe Royère , épouse Martinien Long . Leur fille

unique Alix Marthe, née en 1834, se maria en 1852 à Constantin Michel, boulanger, ils eurent deux garçons et une fille. La sœur de M. Michel était la mère de MM. Sextius et Constant Chayne. M. Constantin Michel est encore plein de vie et habite Marseille : Nous lui souhaitons une longue et heureuse vieillesse. (N°5)

1837.— 15 juin : Nous tous soussignés membres du Conseil municipal, Maire et Adjoints, voulant perpétuer la mémoire de nos enfants et petits enfants, faisons savoir à ceux qui voudront en prendre parfaite connaissance, que le 11 du mois de Juin 1837, il a été procédé solennellement et avec une grande cérémonie à la bénédiction du nouveau cimetière au quartier de Monplaisir et que le dernier enseveli au vieux cimetière a été le dénommé Antoine Coulomb dit Félix, âgé de 70 ans. (N°59)

1837.— 7 août : On parle de continuer la ligne de chemin de fer de Lyon à Marseille. Il y a deux projets à l'étude; l'un faisant passer la ligne par Tarascon, Arles, Martigues et le bord de la mer; l'autre par Tarascon, Aix, Fuveau, Roquevaire.

Le Conseil Municipal délibère que cette dernière direction est essentiellement plus avantageuse à la Commune, qui a tant besoin d'une large voie de communication pour l'écoulement de ses produits en vin, houilles, chaux, fabriques, etc. ... et insiste pour que le gouvernement adopte cette dernière voie.

1838.— : On va chercher les correspondances postales à Châteauneuf-le-Rouge, où passait le courrier d'Aix. De la sorte il y avait une économie de 9 kilomètres, car depuis le commencement du siècle, un messenger postal se rendait deux fois par semaine de Fuveau à la ville d'Aix. (Ch p 155)

1839.—4 août : Vote du Conseil Municipal pour autoriser le bureau de bienfaisance à accepter le legs de 1000 francs laissé par testament par M. Jean-Pierre Fayol, vicaire général de Marseille ancien curé de Fuveau. (N°18)

1839.-29 septembre : Le Conseil Municipal vote un crédit supplémentaire de 145 fr. ajouter aux 350 fr. déjà votés le 4 Août pour l'achat et l'établissement d'une pompe au puits du Grand Valla. Ce puits recouvert de larges dalles se trouvait au bas de la calade du chemin de Trente Gouttes, au confluent de la Teze et du Grand Valla.

Il y avait en ces temps là pénurie d'eau à Fuveau; il y avait bien autour de Fuveau plusieurs sources d'eau potable, mais l'été le débit en était si insignifiant, que les femmes perdaient chaque jour un temps considérable pour remplir une cournudo.

Il y avait la fount des prat, au levant, à 300 mètres du village. A gauche du ruisseau qui vient de Belcodène on voit encore des travaux de maçonnerie, à l'endroit où l'eau arrivait. Dans le même ruisseau, un peu plus bas que la machine, se trouvait les quatre canons de la pitchouno fuent.

En continuant, à gauche, en face du lavoir, il y avait la source du Roucas parti. Au midi de Fuveau, près du Grand Valla il y avait un trou creusé dans le rocher, on l'appelait le Canadou; pour remplir les cruches, on se servait d'un bol. Un peu plus bas, à gauche, on trouve la source de Bonfils, qui venait de la propriété de M. Dépousier. A 50 mètres au couchant, dans la propriété de Fouque Blaise se trouve la source de San Glaudou, on y voit encore un bassin plein d'eau et un bout de maçonnerie de galerie voûtée. Plus près de Fuveau, il y a Trente Gouttes.

Au quartier de la Leio il y a la Fount dou Mèro, dans la propriété de Vitalis, Mesti Peisan. Pendant quelques temps, la source du puits N°1 près de la Mairie (maison des associations) servit à l'alimentation du pays, l'eau était montée au moyen de deux seaux accrochés à une